La stratégie locale de gestion du risque inondation du territoire à risque important d'inondation d'Ajaccio

Evaluation du plan d'actions de la SLGRI 2017 – 2021 v0

DPVCV / SPRM - Paul DOLCEROCCA

ACTION A-1

Réaliser l'étude de fragilité du réseau électrique

Intersection des différentes zones inondables disponibles (TRI, PPRI,…) avec les réseaux exploités par EDF SEI Corse sur le territoire de la CAPA

Pilote de l'action EDF

Description du projet

Le but de cette étude était d'identifier les ouvrages concernés. Partant des différents scénarii fournis les ouvrages avec les différentes EDF ont été intersectés avec les diverses zones inondables disponibles, en fonction de leur position géographique.
Il en en a résulté une répartition des ouvrages selon 3 niveaux de vulnérabilité :

- **Niveau 1 :** le poste de distribution publique HTA/BT ou le client HTA se trouvent dans la zone inondable.
- **Niveau 2 :** poste de distribution publique situé hors de la zone inondable et alimentant un réseau BT souterrain situé en zone inondable.
- **Niveau 3 :** poste HTA/BT situé hors de la zone inondable mais impacté par les manœuvres à réaliser sur le réseau pour isoler les postes de niveau 1 et 2.

Les résultats (fichiers cartographiques) de cette étude sont prêts à être communiqués aux services de secours (sécurité civile, ARS et sapeurs-pompiers).

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 05/03/2019

ACTION A-2

Etude de fragilité du réseau gaz

Réalisation d'une étude de fragilité au risque inondation du réseau gaz, présent sur le territoire de la CAPA

Pilote de l'action ENGIE

Description du projet

Une étude de vulnérabilité du réseau gaz a été réalisée en 2016 dans le cadre de la SLGRI. Il a été question de déterminer l'impact d'une inondation sur le réseau gaz d'Ajaccio et ses accessoires.
Les conclusions de cette étude tendent à montrer que le réseau gaz est peu sujet à des dysfonctionnements liés au risque inondation. Les seuls éléments qui pourraient éventuellement être impactés sont les Postes de Détente Réseau.

Financement

Sans objet

Calendrier prévisionnel

- 2019 : Présentation au SIS-2A et à la sécurité civile

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 11/02/2019

ACTION A-3

Réaliser l'étude de fragilité du réseau d'eau potable

Réalisation de l'étude de fragilité du réseau d'eau potable sur le territoire communautaire au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion)

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Direction de l'eau

Partenaires : KYRNOLIA

Description du projet

Une première analyse de la vulnérabilité du réseau d'eau potable a été effectuée à partir des différents scenarii disponibles (ruissellement, inondation, submersion) pour des périodes de retour considérées dans la cartographie des TRI – territoire à risque important d'inondation). Elle a permis de mettre en évidence les installations rendues inopérationnelles par les inondations ou en absence d'alimentation électrique. Cette analyse permet ensuite d'identifier les secteurs impactés par des manques d'eau.

Cette analyse devra être précisée principalement sur 2 points (lorsque les données seront disponibles) :

- Les hauteurs d'eau sur les installations sont peu précises (fourchette importante pour certaines zones)
- Repérage précis des abonnés concernés par les coupures d'eau (prévu au nouveau contrat de concession d'ici 2022)

Financement

Budget : Intégré au contrat de concession de la DSP – délégation de service public.

Calendrier prévisionnel

- Identification des abonnés : 2022

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION A-4

Réaliser l'étude de fragilité du réseau assainissement

Réalisation de l'étude de fragilité du réseau d'assainissement sur le territoire communautaire au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion)

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Direction de l'eau

Partenaires : KYRNOLIA

Description du projet

Une première analyse de la vulnérabilité du réseau d'assainissement des eaux usées a été effectuée à partir des différents scenarii disponibles (ruissellement, inondations, submersion pour des périodes de retour considérées dans la cartographie des TRI – territoire à risque important d'inondation). Elle a permis de mettre en évidence les installations rendues inopérationnelles par les inondations ou en absence d'alimentation électrique. Cette analyse permet ensuite d'identifier les points de rejets d'eaux usées au milieu naturel.

Pour la poursuite de l'étude de fragilité du réseau, il est nécessaire de préciser l'impact des inondations. Les hauteurs d'eau sur les installations sont aujourd'hui données avec des fourchettes importantes.

Concernant la station d'épuration de Campo Dell'Oro, les installations électriques ont été surélevées pour ne pas être inondées en cas de crue importante de la Gravona. (Cela sera précisé ultérieurement).

Financement

Réalisé avec des moyens internes CAPA

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 7/02/2019

ACTION A-5

Réaliser l'étude de fragilité du réseau de téléphonie fixe

Réalisation de l'étude de fragilité du réseau de téléphonie fixe sur le territoire communautaire au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion)

Pilote de l'action orange

Description du projet

Le but de cette étude était d'identifier les équipements de téléphonie fixe qui sont aujourd'hui les plus vulnérables au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion).
Il existe plusieurs équipements sur le territoire de la CAPA et le plus important est le poste qui est situé aux Salines (cœur de chaine).
Il est ainsi prévu de mettre en évidence l'intersection des diverses zones inondables connues du territoire avec les emplacements des équipements de téléphonie fixe.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 18/11/2021

ACTION A-6

Réaliser l'étude de fragilité du réseau de téléphonie mobile

Réalisation de l'étude de fragilité du réseau de téléphonie mobile sur le territoire communautaire au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion)

Pilote de l'action orange

Description du projet

Le but de cette étude était d'identifier les équipements de téléphonie mobile ORAGNE (qui est localement l'opérateur le plus important) qui sont aujourd'hui vulnérables au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion). Il importe néanmoins de bien considérer que ces équipements sont en hauteur et ne serait pas directement vulnérables au risque d'inondation, mais leur dysfonctionnement pourrait plutôt provenir d'une rupture d'alimentation électrique (les équipements disposent toutefois de batteries de secours).
Il est ainsi prévu de mettre en évidence l'intersection des diverses zones inondables connues du territoire avec les emplacements des équipements de téléphonie mobile.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 18/11/2021

ACTION A-7

Etude de la vulnérabilité de l'aéroport Napoleon Bonaparte

Réalisation de l'étude de vulnérabilité de la plateforme aéroportuaire d'Ajaccio – Etude STAC

Pilote de l'action

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AJACCIO ET DE LA CORSE-DU-SUD

Partenaires

Collectivité Territoriale de CORSE – Cullettività Territuriale di CORSICA

Description du projet

L'objectif du projet, porté par le Service Technique de l 'Aviation Civile (STAC), consiste à mettre en place un outil d'évaluation de la vulnérabilité des aérodromes (VULCIM).
Pour ce faire, l'aéroport d'Ajaccio participe à un groupe de travail pour tester l'outil, ANB étant considéré comme particulièrement vulnérable de part sa proximité avec la mer.

Financement

Pas d'impact financier, si ce n'est la participation aux réunions de travail.

Calendrier prévisionnel

- La phase de test, initialement prévue en 2018 / 2020 a été reportée en raison de la situation sanitaire liée au COVID.

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 15/11/2021

ACTION A-8

Etude de la vulnérabilité du Port de Commerce d'Ajaccio

Réalisation de l'étude de vulnérabilité de la plateforme portuaire du Port de Commerce d'Ajaccio

Pilote de l'action Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse

Partenaires Collectivité Territoriale de CORSE / Cullettività Territuriale di CORSICA

Description du projet

L'objectif du projet, porté par les Services de la Direction des Concessions Portuaires Sud Corse, consiste à mettre en place un outil d'évaluation et de surveillance de la vulnérabilité des infrastructures Portuaires.
Pour ce faire, le Port de Commerce d'Ajaccio prend en compte et intègre les facteurs de vulnérabilité intrinsèque (composants électriques, appareils sensibles à l'humidité, nœuds de réseaux et sensibilité mécanique) et les facteurs de vulnérabilité externe (interdépendance avec d'autres réseaux).
La nature même des infrastructures portuaires de part leurs conceptions et leurs destinations garantit une certaine résilience dans le cadre des risques d'inondation et de submersion marine.

Financement

Pas d'impact financier, en dehors du temps de travail.

Calendrier prévisionnel

- Action permanente.

Action permanente

Date de dernière mise à jour : 10/11/2021

ACTION A-9

Etude de fragilité du réseau ferré

Considérer la fragilité du réseau ferré sur le territoire communautaire au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion)

Pilote de l'action : Collectivité Territoriale de CORSE / Cullettività Territuriale di CORSICA

Description du projet

Au regard du faible nombre de dysfonctionnements constatés sur le réseau ferré de Corse, le risque inondation ne fait pas partie de l'ensemble des risques naturels déjà connus, recensés, hiérarchisés et « avec des travaux programmés systématiques de réduction des risques » par la Collectivité de Corse. Les risques naturels identifiés sur le réseau ferré et faisant l'objet de travaux programmés sont : Risques chutes de blocs rocheux sur l'infrastructure - Eboulement de terrain sur l'infrastructure - Risques chutes d'arbres sur l'infrastructure.

Les risques identifiés mais non suivis à ce jour de plan d'action : Risque technologique : voie ferrée en limite de périmètre de protection installation gaz RICANTU et les risques non identifiés par une étude particulière : Risque inondation : par submersion, ruissellement ou crue (peu de phénomènes d'inondation ont en effet été constatés jusqu'à aujourd'hui, sur le périmètre du TRI).

Financement

so

Calendrier prévisionnel

so

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 05/11/2021

ACTION A-13

Durcissement du réseau électrique

Présentation des réflexions et actions menées pour préserver, autant que faire se peut, les ouvrages électriques et par voie de conséquence la fourniture d'électricité aux clients lors des périodes de crue.

Pilote de l'action EDF

Description du projet

Il existe deux éléments clés dans la chaîne de distribution de l'énergie : les postes source (Haute Tension/ Moyenne tension ou HTB/HTA) et les postes HTA/BT clients et/ou distribution publique.
Ainsi, pour un poste source, où il n'est pas souhaitable qu'il soit soumis au risque inondation, deux cas de figure sont à distinguer :

- Création : il sera implanté dans une zone non inondable ou sera hors d'eau
- Existant et en zone inondable : inscription aux programmes travaux des actions nécessaires

Pour la structure de notre réseau HTA, ces préconisations sont mises en œuvre lors des évolutions du réseau et cette problématique crue est prise en compte pour nos travaux neufs. Les zones inondables qui ont servi de base à cette étude ont été intégrées à notre cartographie moyenne échelle et mise à disposition de nos ingénieries (Poste Source et Réseaux).

Enfin, cette politique est complétée par l'insensibilisation aux crues des postes HTA/BT. Pour ces ouvrages deux cas de figures se présentent :

- l'utilisation de tableaux HTA permettant le maintien opérationnel des fonctions d'exploitation en cas d'immersion temporaire (ce qui est le cas de tous les postes posés depuis 1994) ;
- le déplacement ou la surélévation de certains postes en fonction de l'enjeu.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action en cours

Action récurrente

Date de dernière mise à jour : 15/10/2021

ACTION A-14

Durcissement du réseau gaz

Durcir le réseau gaz, présent sur le territoire de la CAPA, au risque d'inondation

Pilote de l'action ENGIE

Description du projet

L'étude de vulnérabilité du réseau gaz qui a été réalisée (cf; fiche action A-2), conclut que celui-ci est peu sujet à des dysfonctionnements liés au risque inondation. Les seuls éléments qui pourraient éventuellement être impactés sont les Postes de Détente Réseau. Les éléments identifiés comme plus vulnérables seront fiabilisés lors de leurs renouvellement.
MAJ 11/21 : 1 poste de détente réseau a été sécurisé lors de son renouvellement (quartier des Cannes). 1 poste moins sensible à l'aléa inondation sera sécurisé à plus longue échéance.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

- Prise en compte en continu à chaque renouvellement d'éléments

Action en cours

Action récurrente

Date de dernière mise à jour : 03/11/2021

ACTION A-15

Mise en place de mesure pour durcir le réseau d'eau potable

Mise en place de mesures pour durcir le réseau d'eau potable.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Direction de l'eau

Partenaires : KYRNOLIA

Description du projet

Avant d'engager des actions permettant de sécuriser les installations d'eau potable, il est nécessaire d'affiner les niveaux d'eau dans les zones inondables afin d'identifier avec certitude les installations concernées et les solutions à mettre en œuvre (en particulier les forages et la station de pompage de Piataniccia, la station de pompage des 7 ponts qui impactent des secteurs importants).

Concernant l'accélérateur de Campo Dell'Oro (ouvrage impactant la population la plus importante), il est possible d'installer des équipements permettant de maintenir l'ouvrage by-passé en cas d'inondation, ou de disposer un système et procédure d'alerte pour by-passer l'ouvrage manuellement avant l'inondation. En effet, cet équipement permet d'augmenter le débit d'alimentation de l'usine de la Confina en eau brute pendant la période estivale. Si une inondation met la station de pompage hors service et que les vannes du by-pass ne sont plus accessibles, l'usine de la Confina ne peut plus être alimentée en eau brute. Le reste du temps, l'alimentation est gravitaire et, par conséquent, non impacté par les inondations.

.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

Sera examiné
dès la mise à disposition
de cartes TRI plus précises

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION A-16

Mise en place de mesure pour durcir le réseau d'assainissement

Mise en place de mesures pour durcir le réseau d'assainissement.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Direction de l'eau

Partenaires : KYRNOLIA

Description du projet

Avant d'engager des actions permettant de sécuriser les installations d'assainissement, il est nécessaire d'affiner les niveaux d'eau dans les zones inondables afin d'identifier avec certitude les installations concernées et les solutions à mettre en œuvre pour les protéger et les rendre opérationnelles rapidement après la décrue.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

Sera examiné
dès la mise à disposition
de cartes TRI plus précises

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION A-17

Durcir le réseau de téléphonie fixe

Durcir le réseau de téléphonie fixe sur le territoire communautaire et améliorer sa résilience au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion)

Pilote de l'action orange

Description du projet

Au préalable de l'étude exhaustive de fragilité du réseau de téléphonie fixe au risque d'inondation (fiche A-5), il est apparu, lors de l'évènement du 11 juin 2020, que les installations techniques du site d'Ajaccio Salines étaient les plus vulnérables. Ainsi, et sous réserve des décisions budgétaires qui seront arbitrées à l'avenir, il a été décidé de mettre en sécurité ces installations en les « remontant » à un niveau supérieur.

Cela correspond à :

* déplacement de la salle batterie au R + 1,
* déplacement des installations d'énergie (onduleurs, redresseurs,…) au R + 1,
* suppression de coffrets obsolètes et modification de l'alimentation.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

Démarrage des travaux :
4ème trimestre 2022

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 18/11/2021

ACTION A-18

Durcir le réseau de téléphonie mobile

Durcir le réseau de téléphonie mobile sur le territoire communautaire et améliorer sa résilience au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion)

Pilote de l'action orange

Description du projet

Cette action sera conduite à l'issue de conclusion de l'étude de fragilité du réseau de téléphonie mobile au risque d'inondation (fiche A-6).

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

4ème trimestre 2022

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 18/11/2021

ACTION A-19

Résilience de la plate-forme aéroportuaire Napoleon Bonaparte

Mise en place de mesures permettant d'améliorer la résilience de Résilience de la plateforme aéroportuaire d'Ajaccio face au risque inondation

Pilote de l'action Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse – AÉROPORT AJACCIO NAPOLÉON BONAPARTE

Partenaires Collectivité Territoriale de CORSE – Cullettività Territuriale di CORSICA; Liberté • Égalité • Fraternité – RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Description du projet

L'objectif du projet consiste à mettre en place des outils et des procédures visant à améliorer la gestion du risque inondation.
Pour ce faire, plusieurs actions sont envisagées :
- Développement et mise en service d'un outil informatique de veille et d'alerte météo
- Définition et mise en place d'une organisation pour l'alerte et la surveillance en crue/inondation
- Définition d'une cellule de crise et des moyens à sa disposition
- Mise en place d'une liste d'actions à envisager afin d'assurer la sécurité des opérations et de réduire au maximum l'impact opérationnel sur l'aéroport et les différents acteurs présents sur la plateforme aéroportuaire.

Financement

Mise en place de procédures et développement d'outils informatiques réalisés en interne, pas d'impact financier.

Calendrier prévisionnel

- Développement d'un outil de veille et d'alerte météo : 08/2020
- Rédaction de procédures internes pour la surveillance système d'endiguement : 11/2020
- Intégration du volet « inondation » dans le manuel de gestion de crise de l'aéroport : 09/2021

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 11/09/2021

ACTION A-20

Etude de la vulnérabilité du Port de Commerce d'Ajaccio

Mettre en place des mesures pour améliorer la résilience du Port de Commerce d'Ajaccio

Pilote de l'action Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse

Partenaires Collectivité Territoriale de CORSE / Cullettività Territuriale di CORSICA

Description du projet

L'objectif du projet, porté par les Services de la Direction des Concessions Portuaires Sud Corse, consiste à mettre en place des mesures permanentes pour améliorer la résilience des infrastructures Portuaires.
Comme le précise la fiche A-8, la nature même des infrastructures portuaires, de part leurs conceptions et leurs destinations, garantit une certaine résilience dans le cadre des risques d'inondation et de submersion marine.
Le Port de Commerce d'Ajaccio intègre depuis de nombreuses années les facteurs de vulnérabilité intrinsèque (résistance des infrastructures aux conditions marines extrêmes) et les facteurs de vulnérabilité externe (groupes électrogènes autonomes etc.).
L'ensemble des dossiers techniques de travaux et de maintenance présents et futurs intègres systématiquement la notion d'amélioration de la résilience des infrastructures portuaires.
Le Port de Commerce d'Ajaccio est doté depuis 2008 d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) opérationnel en matière de gestion de crise.

Financement

Au fil de l'eau en fonction des différents projets et dossiers de travaux et de maintenance.

Calendrier prévisionnel

- Action permanente.

Action permanente

Date de dernière mise à jour : 10/11/2021

ACTION A-21

Améliorer la résilience du réseau ferré

Améliorer la résilience du réseau ferré sur le territoire communautaire au risque d'inondation (débordement, ruissellement et submersion)

Pilote de l'action : Collectivité Territoriale de CORSE / Cullettività Territuriale di CORSICA

Description du projet

Peu de phénomènes d'inondation sont connus sur le périmètre du TRI et ils concernent ceux dont l'origine est le ruissellement de zones urbaines avec des exutoires qui aboutissent à des ouvrages hydrauliques historiques existants sous la voie ferrée, dont les capacités hydrauliques qui sont désormais insuffisantes (exemple à Sarrola, qui a été sollicitée par la Collectivité de Corse en ce sens).

Financement

so

Calendrier prévisionnel

so

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 05/11/2021

ACTION A-25

Réalisation d'une cartographie des voies inondables

Réaliser une cartographie des voiries et des zones inondables, utilisables en cas de survenue d'un évènement majeur et pour la gestion de crise.

Pilote de l'action

Aiacciu
AJACCIO

Description du projet

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde de la ville d'Ajaccio, une procédure spécifique d'Alerte Pluies intenses a été élaborée pour mettre en sécurité les secteurs Madonuccia - Cannes - Salines
Un plan de localisation des barrages routiers de mise en sécurité de ces secteurs a été défini avec des barrières qui sont pré-positionnées sur site afin qu'elles soient mise en place le plus rapidement possible par les services municipaux de la ville d'Ajaccio (service voirie ou astreinte en lien avec la police municipale).
Cela constitue une première approche en prévision d'une réalisation plus complète d'une cartographie des voies inondables.

Financement

Sans objet

Calendrier prévisionnel

A définir

Action engagée

Date de dernière mise à jour : 19/11/2021

ACTION A-26

Fragilité au risque inondation (centrale du Ricanto)

Présentation des réflexions et actions menées pour préserver la nouvelle centrale du Ricanto, et par voie de conséquence la fourniture d'électricité aux clients, lors des périodes de crue.

Pilote de l'action

Description du projet

Le projet de la centrale du Ricanto, actuellement en phase d'étude et de développement (novembre 2021), est concerné par le risque d'inondation car la proximité immédiate de la Salive et du Vazzio, sur un terrain en bas de colline, l'expose à des inondations par ruissellement et débordement des cours d'eau. En outre, la proximité de la mer pourrait induire un risque d'inondation par submersion marine.

Des mesures constructives sont prévues dès la conception des installations pour faire face à ces aléas et à leur probable intensification future. La plus significative est la surélévation de la plate-forme sur laquelle sera construite la centrale, afin de garantir son maintien hors d'eau lors d'événements climatiques exceptionnels.

Financement

Calendrier prévisionnel

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 03/11/2021

ACTION A-27

Fragilité du nouveau site du Loretto au risque inondation

Présentation de la situation de Loretto lors des périodes de crue.

Pilote de l'action ENGIE

Description du projet

Les nouvelles installations du site de Loretto se trouvent au dessus du niveau maximum prévu par le PPRI de l'Arbitrone.

Les installations qui resteront en service sur le site actuel ne présentent pas, en cas d'inondation, de risques industriels particuliers pour les employés ou pour la population voisine. Les conséquences se restreignent à un arrêt éventuel des émissions de gaz sur le réseau de distribution.

Financement

SO

Calendrier prévisionnel

SO

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 10/11/2021

ACTION B-1

Installation d'un radar hydrométéorologique à la Punta

Installation d'un radar hydrométéorologique en bande C polarimétrique doppler pour la surveillance des précipitations à la Punta (commune d'Ajaccio).

Pilote de l'action METEO FRANCE

Partenaires Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — MTES - DGPR — Collectivité Territoriale de CORSE / Cullettività Territoriale di CORSICA

Description du projet

L'objectif du projet, soutenu par le Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) de la DGPR, est de mettre en place un radar météorologique polarimétrique Doppler en bande C dans la région d'Ajaccio pour améliorer la surveillance et la prévision des épisodes de précipitation sur l'ouest de la Corse, en complément des radars existants en Corse (Aléria) ou sur le continent (Collobrières). Ce radar permettra la localisation des précipitations, leur suivi en temps réel, déplacement et évolution. Il permettra également de déterminer les hauteurs de pluie avec une très grande résolution spatiale jusqu'à 100 km de distance. La double polarisation apportera une précision supplémentaire et la discrimination du type de précipitation : grêle pluie neige.
C'est un outil indispensable pour la prévision des risques : alerte aux précipitations intenses, prévision des crues et prévision précise des précipitations à très courte échéance

Financement

Budget total : 2 370 k€

- Météo-France : 782 100 € - 33 %
- MTES – DGPR : 782 100 € - 33 %
- CTC – CPER : 805 800 € - 34 %

Calendrier prévisionnel

- Mise en place infrastructures et radar : fin 2017
- Phase de qualification et mise à disposition produits : 1er trimestre 2018

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 04/03/2019

ACTION B-2

Avertissements précipitations intenses à l'échelle des communes

Mise en place d'un service d'avertissements aux communes signalant le caractère exceptionnel des cumuls de pluie à l 'échelle infradépartementale.

Pilote de l'action METEO FRANCE

Description du projet

Avertissements pluies intenses : Ce produit institutionnel et gratuit est à l 'attention des communes, des intercommunalités, des gestionnaires de réseaux et des préfectures ainsi qu'aux SPC et SDIS / SIS. C'est un produit strictement basé sur l'observation pluviométrique. C'est une qualification de l'aléa qui ne prend pas en compte la vulnérabilité. L'avertissement signale l'aggravation de l'aléa pluviométrique sur la commune. L'aléa est estimé à l'échelle de la commune avec deux niveaux de sévérité : intense et très intense. La diffusion se fait par message vocal, sms et courriel. Les communes averties (abonnées) ont un accès temporaire via un lien dans le courriel à la carte des communes concernées par des pluies intenses.

Le service a été mis en place pour la Corse au cours de l'année 2021 et est en cours de déploiement pour la CAPA et les communes membres.

Financement

Calendrier prévisionnel

Mise en place réalisée

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION B-3

Mise en service de Vigicrues Flash

Mise en place d'un service d'avertissement sur les crues soudaines VigicruesFlash

Pilote de l'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Partenaires

METEO FRANCE

Description du projet

Le service Vigicrues Flash s'adresse aux élus des communes traversées par des petits cours d'eau soumis à des crues rapides. Ce service du ministère de la Transition écologique génère des avertissements automatiques qui permettent de mieux anticiper les crues sur les cours d'eau couverts par ce service. L'abonnement à Vigicrues Flash est gratuit pour les communes éligibles.
La sélection des cours d'eau éligibles s'effectue en étudiant plusieurs critères mesurant le niveau de complexité du bassin versant. Le comportement hydrologique d'un cours d'eau donné et la qualité de la modélisation hydrologique seront alors analysés pour estimer la qualité des prévisions réalisées. Ce travail a été réalisé en Corse en 2019. Il sera croisé ensuite avec la qualité de l'information pluviométrique obtenue par le radar, pour laquelle des informations fiables sont disponibles depuis début 2020. A partir de ces informations de modélisation et de lame d'eau radar, une sélection de bassins versants a été réalisée fin 2020 pour une ouverture du service en Corse au printemps 2021.

Financement

Calendrier prévisionnel

Mise en place réalisée

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION B-4

Mise en service des premiers tronçons de vigilance sur Vigicrues

Déploiement du Service de Prévision des Crues en Corse sur le cours d'eau Gravona

Pilote de l'action METEO FRANCE

Partenaires Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Description du projet

L'introduction d'un cours d'eau dans le SPC nécessite une bonne connaissance hydrologique du fonctionnement de ce cours d'eau, avec des données hydrologiques sur plusieurs années, et des données pluviométriques fiables sur plusieurs années également. Cette connaissance est indispensable d'une part pour fixer les niveaux de vigilance et d'autre part pour construire des outils fiables pour élaborer la vigilance (abaques, modèles, etc.). Un travail a été lancé depuis 2017 pour construire des modèles fiables d'estimation du risque de crues sur la Gravona.

L'introduction des premiers cours d'eau dans la vigilance crue a été effectuée en septembre 2020. Il a été question tout d'abord de l'aval des cours d'eau du Golo et du Tavignano. Le tronçon Vigicrues « Gravona amont » a été lancé en septembre 2021 et permet de disposer d'une information de surveillance et de prévision du risque de crue sur le linéaire affiché sur le site Internet Vigicrues.

Financement

Calendrier prévisionnel

- Introduction du cours d'eau : septembre 2021

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 06/10/2021

Alerte météorologique

Disposer d'un service d'alerte météorologique efficace pour la ville d'Ajaccio ainsi que les communes membres de la CAPA.

Pilote de l'action

Description du projet

La Ville d'Ajaccio dispose aujourd'hui d'un marché avec PREDICT SERVICES et METEO France - Les prévisions et les observations météorologiques de Météo-France sont complétées par un service d'aide à la décision en temps réel pour la gestion des risques hydrométéorologiques (inondation, tempête, submersion marine).
Une équipe d'astreinte, mobilisée 24h sur 24 en vigie, veille sur le territoire et avertit en cas de risque, aide à prendre les bonnes décisions et à mettre en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à bon escient. Des communes de la CAPA sont également équipées en la matière.
Une action plus globale portant sur l'intercommunalité sera examinée lors de la réflexion portant sur le PICS - plan intercommunal de sauvegarde.

Financement

Ville d'Ajaccio - Montant annuel :
18 000 € HT soit 21 600 € TTC

Calendrier

Marché n° 2019 V134
notifié le 15/01/20
Reconductible 3 fois
Fin du marché : 14/01/24

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION B-6

Pose de repères de crues sur des emplacements à définir

Pose de repères de crues sur des emplacements à définir

Pilote de l'action

Aiacciu
AJACCIO

Description du projet

La ville d'Ajaccio a passé un marché avec les bureaux SAFEGE et CETA Environnement pour réaliser une étude préalable à la pose de repères de crues.
L'objectif est de sensibiliser les populations et riverains à la présence du risque inondation. Cela permet de conserver une identification des niveaux d'eaux atteints dans les zones à risque et de conserver une référence dans la mémoire collective afin de s'approprier le risque.
Dans un premier temps un recensement des niveaux atteints en différents points de la commune sera réalisé puis suivra une identification des secteurs où un repère pourra être installé. Les repères seront installés de manière à être facilement visibles et identifiables. Cette étape s'accompagnera d'une information auprès des riverains pour communiquer sur les différents réalisations de la commune pour l'aménagement et la protection du quartier.
Des échelles de crue seront également installées. Dotées d'une graduation, l'échelle limnimétrique permet de visualiser une hauteur d'eau atteinte.

Financement

PAPI : 30 000 € HT
Ville (20 %) - Etat (50%) - OEC (30%)

Calendrier prévisionnel

Réalisation 2021 -2022

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION B-7

Installer un dispositif d'alerte de masse pour la ville d'Ajaccio

Concevoir et développer un dispositif d'alerte de masse dans le cadre du déclenchement d'un plan de secours (PCS, ORSEC,…).

Pilote de l'action

Description du projet

La Ville d'Ajaccio dispose aujourd'hui d'un marché avec F24 France (anciennement GEDICOM) et s'est dotée d'un outil lui permettant d'alerter la population en cas de survenue d'un risque majeur.
Les objectifs principaux sont de pouvoir : alerter massivement et rapidement la population d'un risque imminent ou d'un événement majeur - utiliser des supports de diffusion de messages variés suivant le niveau d'urgence - suivre en temps réel les campagnes d'alerte (reporting des alertes, indicateurs géographiques des alertes…) - paramétrer les campagnes d'alerte, en amont, en s'adressant à la population suivant certains critères (sociodémographiques, géographiques…). D'autres communes de la CAPA se sont également dotées d'outils équivalents.
Une extension de la solution devra techniquement être envisageable pour l'ensemble du territoire communautaire.

Financement

Ville d'Ajaccio - Montant annuel :
3 500 € HT soit 4 200 € TTC
Hors envois des messages d'alerte en cas d'évènement

Calendrier

Marché n° 2019 V037
notifié le 11/04/19
Reconductible 3 fois
Fin du marché : 10/04/23

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION B-8

Déploiement d'une plate-forme collaborative « risque inondation »

Déploiement d'une plate-forme collaborative « risque inondation » par la ville d'Ajaccio.

Pilote de l'action

Description du projet

Il s'agit de mettre en œuvre une plateforme collaborative d'alerte et de gestion du risque inondation sur la ville d'Ajaccio, afin d'améliorer la surveillance, la prévision des crues et des inondations. Les objectifs sont : - Augmenter le niveau de la sécurité globale des habitants - Être plus autonome en matière de sauvegarde face au risque inondation - Pouvoir anticiper au maximum la prise de décision lors de la survenue des événements liés à ce risque inondation - Pérenniser le système de gestion de crise par le choix d'une solution ouverte et évolutive au-delà des changements technologiques ou de personnels.

Le système d'alerte collaboratif du risque inondation intégrera l'ensemble des outils et procédures existants (réseau de capteurs, vidéosurveillance, système d'information géographique,…). La solution mise en œuvre doit donc comporter une solution d'hypervision temps réel capable de gérer les alarmes liées au risque inondation de façon à permettre leur traitement au plus tôt au moment de la survenue des événements voire même de pouvoir anticiper au maximum le risque en fonction de dépassement de certains seuils d'alerte

Financement

PAPI : 650 000 € HT
Ville (20 %) - Etat (50%) - OEC (30%)

Calendrier prévisionnel

2021 - 2023

2021/2022 : Réalisation
de 2 études préalables
Lot n° 1 : Capteurs d'inondation
Lot n° 2 : Réseau Lora

Action en cours

Consultation en cours
(études préalables)

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION B-9

DICRIM des communes rurales de la CAPA

Assister les communes pour la réalisation de leur DICRIM – document d'information communal sur les risques majeurs

Pilote de l'action CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

L'élaboration et la communication de ce document étant une obligation pour les communes soumises à un PPRN approuvé – plan de prévention des risques naturels ou bien d'un PPI – plan particulier d'intervention et recommandé pour les autres. A ce jour, peu de communes rurales de de la CAPA n'est dotés d'un DICRIM.
La mission communautaire de prévention des risques majeurs de la CAPA est à la disposition des communes pour une assistance à l'élaboration de ce document.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION B-10

Maison de l'Habitat Durable de la CAPA

Mise à disposition des usagers de la MHD de guide traitant de la vulnérabilité de l'habitat au risque inondation.

Pilote de l'action CAPA MHD Maison de l'Habitat Durable

Partenaire CEPRI Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation

Description du projet

La Maison de l'Habitat Durable (MHD), qui comporte une plateforme de rénovation énergétique, accompagne les ménages du territoire dans leur projet de construction ou de rénovation de l'habitat.

A ce titre, le service peut être une porte d'entrée pour amorcer une sensibilisation du public à la problématique du risque inondation. Ainsi, un premier niveau de sensibilisation a été effectué à grande échelle par l'intermédiaire des Flash Infos largement diffusés par le service : ménages, élus, professionnels …

De plus, une documentation complète a été installée dans les locaux de la MHD et sont à disposition permanente du public et des visiteurs du service. Il s'agit des documents du CERPRI concernant le risque inondation dans le bâtiment afin de réduire la vulnérabilité des ouvrage face à ce risque.

Documentations :

Les guides du CEPRI : « le bâtiment face à l'inondation.

- Vulnérabilité des ouvrages ;
- Diagnostiquer et réduire sa vulnérabilité ;

Résultats :

La sensibilisation à grande échelle via les outils informatiques a été effectuée en début d'année mais n'a pas donnée lieu à un retour de la part du public. L'opération sera renouvelée au moins une fois par an. La documentation est à disposition permanente à la MHD mais n'est jamais sollicité directement. Le sujet semble encore très peu portée d'intérêt de la part des usagers. Le message de sensibilisation doit être renforcé.

Action terminée

Action récurrente

Date de dernière mise à jour : 06/02/2019

ACTION B-11

Concertation publique de la SLGRI du TRI d'Ajaccio

Organiser la concertation publique de la stratégie locale de gestion du risque inondation du TRI d'Ajaccio.

Pilote de l'action CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaires Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction Départementale des Territoires et de la Mer; académie Corse direction des services départementaux de l'éducation nationale Corse-du-Sud; Ajacciu AJACCIO

Description du projet

Dans l'objectif d'associer le plus grand nombre à la démarche d'élaboration de la stratégie locale de gestion du risque inondation, la CAPA a organisé une concertation publique, au préalable de son approbation par le Préfet de Corse-du-Sud.
Cette concertation a été précédée d'une campagne d'information auprès d'un public scolaire, du 2 au 20 octobre 2016 : dans 11 écoles, 24 classes, soit 576 écoliers du cycle 3 ont été sensibilisées au risque inondation ainsi qu'au risque incendie de forêt.
La concertation publique de la SLGRI s'est déroulée les 20, 27 octobre et 3 novembre à Ajaccio, à la maison de quartier des Cannes (qui est un équipement situé en zone inondable). La SLGRI a été mise à la disposition du grand public. Par ailleurs, 7 ateliers dynamiques et 3 autres statiques ont permis de sensibiliser près de 400 écoliers et collégiens au risque inondation.
L'initiative s'est conclue par une soirée conférences-débat le vendredi 20 octobre.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

action terminée

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 08/03/2019

ACTION B-12

Action d'éducation à l'environnement de la ville d'Ajaccio

Organiser des évènements en direction de divers publics (scolaires, grand public, élus et personnel des collectivités territoriales,…) tout au long de la réalisation de la SLGRI.

Pilote de l'action

Aiacciu AJACCIO

Partenaires

académie Corse – direction des services départementaux de l'éducation nationale Corse-du-Sud

Liberté • Égalité • Fraternité – RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Description du projet

Pour permettre aux plus jeunes de comprendre et d'assimiler les problématiques liées au risque inondation et surtout comment y faire face par des comportements adaptés et responsables, il a été décidé de confier la réalisation d'un DICRIM - document d'information communal sur les risques majeurs à destination des jeunes - volet inondation, à des enfants de trois classes de CM1 - CM2 des écoles primaires, Résidence des Iles, Jérôme Santarelli site Fazi et Salines VI. L'appropriation de ce projet par la jeune génération permet une communication plus adaptée auprès du public jeunes, sur les effets néfastes provoqués par des phénomènes météorologiques qui sont amenés à survenir plus fréquemment du fait des effets du réchauffement global.
Pour la réalisation de son DICRIM Jeunes, l'école élémentaire Salines 6 a obtenu le premier prix (ex-æquo) de l'opération « Mouille ta Plume » , qui est une action pilotée par le préfet de la zone Sud, l'IFFO-Rme et la DREAL PACA.

Financement

Calendrier prévisionnel

Action en cours

Action récurrente

Date de dernière mise à jour : 07/03/2019

ACTION B-13

Collaboration avec le CEPRI

Poursuivre la collaboration avec le CEPRI – Centre européen de prévention du risque inondation.

Pilote de l'action CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaire CEPRI Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation

Description du projet

Le CEPRI, association créée le 1er décembre 2006, a pour volonté de constituer un réseau et une interface entre l'Etat et les collectivités territoriales autour de la thématique de la prévention et la gestion du risque inondation. Les objectifs suivants sont poursuivis : Partager les bonnes pratiques et développer des outils pédagogiques dans le domaine du risque d'inondation - Accompagner les collectivités locales dans la mise en place des réglementations nationales et européennes ainsi que dans la conception de démarches et pratiques innovantes - Faire vivre un lieu d'échange et de savoir-faire, d'informations et d'expériences - Apporter un appui technique et son expertise auprès des collectivités locales, nationales et européennes pour moderniser la vision sur la gestion du risque inondation - Accompagner l'Etat dans les évolutions réglementaires. Le CEPRI est administré par un conseil constitué de 11 membres et présidé par l'association des maires de France. L'assemblée générale se tient en général une fois par an à Paris. La CAPA y est représentée (un membre titulaire et un suppléant.. L'association compte aujourd'hui environ 70 membres, avec une répartition très éclectique : associations (AMF, ADF, ADCF, Mission risques naturels,…), collectivités locales (conseils départementaux, communautés d'agglomérations, de communes, communes), syndicats de collectivités (syndicats intercommunaux, syndicats mixtes,…), établissements publics (Etablissements Publics Territoriaux de Bassin - EPTB,…),…

Financement

Adhésion annuelle :
- au CEPRI : 500 €
- Au réseau PAPI/SLGRI : 500 €

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action en cours

Action récurrente

Date de dernière mise à jour : 08/03/2019

ACTION B-14

Révision du PCS de la ville d'Ajaccio

Révision du PCS - plan communal de sauvegarde et le DICRIM – document d'information communal sur les risques majeurs, de la ville d'Ajaccio

Pilote de l'action

Description du projet

La Ville d'Ajaccio dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde approuvé le 06/07/15 et révisé une première fois en 2016.
La version 2021 du **PCS d'Ajaccio** comprend des parties publiques et des parties opérationnelles à diffusion restreinte pour la gestion de crise.
Cette version se caractérise par l'ajout dans l'organisation générale du PCS des 2 parties suivantes :
- Une partie II : **Communication**, qui met en avant le rôle primordial de l'information préventive, de la sensibilisation et de la formation.
- Une partie III : **Outils du PCS - Equipements - Cartographie**

Le PCS prend maintenant en compte le risque tsunami et le risque lié au radon. Il inclut également le Plan de Sécurité Portuaire du port de plaisance Charles Ornano et intègre l'étude réalisée par le SIS2A, au début de la crise sanitaire liée au COVID 19, concernant la création d'un Point de Rassemblement des Victimes de l'Avant (PRV A) au Palatinu.
Cette révision du PCS entraîne la mise à jour du **DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)** dont les consignes de sécurité doivent être portées à la connaissance du public par voie d'affiches **(Affiche d'Information sur les risques et Consignes).**

Financement

En régie

Calendrier

Approbation du PCS et DICRIM
version 2021
par délibération n° 2021/240
du 27/09/21

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 24/11/2021

ACTION B-15

PCS des communes rurales de la CAPA

Assister les communes pour la réalisation de leur PCS – plan communal de sauvegarde

Pilote de l'action CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

Les communes rurales de la CAPA ne disposent aujourd'hui pas toutes de leur PCS – plan communal de sauvegarde.
L'élaboration et la communication de ce document étant une obligation pour les communes soumises à un PPRN approuvé – plan de prévention des risques naturels ou bien d'un PPI – plan particulier d'intervention et recommandé pour les autres. Ce plan de sauvegarde est également préconisé pour les autres communes.
La mission communautaire de prévention des risques majeurs de la CAPA est à la disposition des communes pour une assistance à l'élaboration de ce document.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION B-16

PICS - plan intercommunal de sauvegarde de la CAPA

Réaliser le PICS – plan intercommunal de sauvegarde de la CAPA

Pilote de l'action CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

Le développement des compétences des intercommunalités et de la solidarité qui l'accompagne ainsi que la prise de conscience que lors de la survenue d'un évènement majeur, celui-ci touche inévitablement un territoire qui s'étend bien au-delà de la simple limite communale, conduit à mener une réflexion pour ce qui concerne les mesures de sauvegarde de la population, qui pourraient être mutualisées.
C'est ainsi que les intercommunalités sont encouragées à élaborer un plan intercommunal de sauvegarde, qui sans remettre en question les pouvoirs de police du maire, a pour vocation de fédérer les initiatives et mettre en commun les moyens de sauvegarde.
La CAPA n'a pas encore engagé une démarche à ce sujet.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION B-17

Vulnérabilité des équipements de la ville d'Ajaccio

Réaliser une étude de vulnérabilité au risque inondation des équipements de la ville d'Ajaccio.

Pilote de l'action

Description du projet

Action non engagée

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 29/10/2021

ACTION B-18

Vulnérabilité des équipements des communes rurales de la CAPA

Réaliser une étude de vulnérabilité au risque inondation des équipements des communes rurales de la CAPA.

Pilote de l'action CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

La vulnérabilité aux risques d'inondation par débordement de cours d'eau et de submersion marine, des équipements des communes de la CAPA a été examiné. Pour l'impact d'une inondation par ruissellement, il s'avère que cela ne peut être aisément identifiable, du fait que l'évènement peut se produire en n'importe quel point du territoire.
Il s'avère que seuls deux établissements seraient concernés : l'école primaire du SIVOM, qui est à Peri (mais par rapport à un de ses accès qui pourrait être inondé au niveau du pont de Cuttoli), ainsi que l'école d'Afa en raison de la proximité du ruisseau d'Afa. Pour ce dernier équipement, des investigations complémentaires sont nécessaires afin de pouvoir évaluer son exposition.
Ces deux points devront être étudiés plus dans le détail.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION B-19

Adapter les PPMS au risque inondation

Adapter les PPMS – plan particulier de mis en sureté des établissements d'éducation concernés par le risque inondation.

Pilote de l'action : ACADÉMIE DE CORSE *Liberté Égalité Fraternité* | Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Corse du Sud

Description du projet

Les PPMS Risque inondation font l'objet d' un exercice annuel dans tous les établissements scolaires en associant tous les personnels présents dans l'école (Municipalité et Education Nationale) .

Présence des personnels communaux des centres aérés (temps d'activités péri et extrascolaires) lors des exercices PPMS.

Action de sensibilisation Ville d'Ajaccio, préfecture de Corse, académie de Corse le 7 octobre 2020

La situation sanitaire n'a pas permis de prévoir d'autres actions de sensibilisation pilotées par l'académie en 2020-2021 dans les établissements scolaires.

De nouveaux projets prévus pour 2022 sont en cours de finalisation en partenariat avec la municipalité d'Ajaccio, la DREAL et La CAPA.

Financement

Calendrier prévisionnel

Exercices PPMS entre janvier et avril 2022.
Actions de sensibilsaation en cours de réflexion.

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 04/10/2021

ACTION B-20

Action d'éducation à l'environnement de la CAPA

Organiser des évènements en direction de divers publics (scolaires, grand public, élus et personnel des collectivités territoriales,…) tout au long de la réalisation de la SLGRI.

Pilote de l'action CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaires académie Corse direction des services départementaux de l'éducation nationale Corse-du-Sud — Aiacciu AJACCIO

Description du projet

Pour l'année 2018, une action de sensibilisation au risque inondation du public scolaire était prévue lors de la fête de l'environnement qui était planifiée le 8 juin 2018 au golfe de Lava. Toutefois, en raison de l'alerte Météo France, qui a placé la Corse-du-Sud en alerte jaune « orages », la manifestation a été annulée.
Dans le cadre du projet Aqua Linda, qui est piloté par la CAPA, 9 classes des cycles 1 et 2, totalisant 231 élèves, devaient être accueillis pour cette manifestation, où devait se tenir un atelier coopératif sur le risque inondation (animé par « Gens de rivière »).

Financement

Calendrier prévisionnel

Action en cours

Action récurrente

Date de dernière mise à jour : 08/03/2019

ACTION C-1

Approfondissement de l'étude sur les terrains Saint Joseph

Réalisation des travaux d'aménagements hydrauliques sur les terrains de Saint Joseph.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

La CAPA est engagée dans une démarche d'acquisition d'un terrain militaire de 7.9 ha, sis lieu-dit « Saint-Joseph », commune d'Ajaccio. Situé au cœur d'une zone urbanisée, ce terrain est d'intérêt majeur pour la CAPA, qui souhaite ouvrir cet espace naturel à la population. Il est prévu d'y réaliser : un parc urbain, un parc relais et des stations de téléphérique urbain.
Plusieurs missions d'études de type PPRI ont été nécessaires pour aboutir à une sécurisation du risque inondation sur ce secteur.
Ces études prennent en compte non pas le PPRI, mais l'évènement exceptionnel du 11 juin 2020, qui est allé au-delà de tous les modèles envisagés. Le projet issu de ces études (cf. fiche D-5), permet de réduire l'aléa fort du PPRI au seul lit du cours d'eau, lequel est inexistant à ce jour et sera intégralement récrée.

Financement

Budget des études : 18 000 € TTC
+ 17974 € TTC + 8304 € TTC…
+ des études menées par la SPL Ametarra dans le cadre de son mandat

Calendrier prévisionnel

- Plusieurs rendus d'études ont eu lieu depuis 2019,
- Le dernier rendu, définissant les travaux et les mesures de sécurité, a été livré en 2021

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 29/10/2021

ACTION C-3

Stratégie en matière d'aménagement de l'espace public

Définir et mettre en œuvre une stratégie en matière d'aménagement de l'espace public, au regard de la prévention du risque inondation et du traitement du pluvial. Cette stratégie sera ensuite déclinée en dispositions, qui seront intégrées dans les documents d'urbanisme.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

La CAPA place la gestion du pluvial et du risque hydraulique au cœur de chaque projet d'aménagement communautaire.
A titre d'exemples, le projet d'aménagement d'un hameau nouveau sur la commune d'Appietto conserve 1 ha de terrain plat et bien situé pour le laisser naturel et y réaliser la gestion hydraulique du projet.
Dans le cadre du projet de téléphérique urbain, une étude spécifique de type PPRI a été demandée, dans l'objectif de rendre au vallon la continuité pluviale perdue du fait des activités humaines.
Le projet de création d'une zone d'activités communautaire s'accompagne quant à lui de cahiers de prescriptions en cours de préparation, qui imposeront au gestionnaire public de la ZA ainsi qu'aux futurs acquéreurs une gestion raisonnée et efficace de l'eau sur le site.
De ces diverses études, la CAPA pourra décliner une stratégie tant pour la prévention du risque inondation que du traitement du pluvial.

Financement

Budget total : réalisé en interne

Calendrier prévisionnel

2019 – 2021 : Portage des projets intégrants des problématiques hydrauliques.

Action suspendue

A ce jour, la CAPA ne peut établir une stratégie. Le PPRI ajaccien doit évoluer, par exemple pour prendre en compte l'évènement du 11/06/20, et est d'ores et déjà pris en compte dans les projets communautaires (ex: St Joseph)

Date de dernière mise à jour : 29/10/2021

ACTION C-4

Fonctionnement des parkings en zone inondable

Concevoir, avec la DDTM de la Corse-du-Sud, des dispositions de fonctionnement pour des parkings pouvant être vulnérables au risques inondation (exemple du parking sur le terrain des Haras à Ajaccio).

Pilote de l'action

Partenaires

Description du projet

Action non engagée

Financement

À définir

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 03/11/2021

ACTION C-5

Réalisation d'études hydrauliques spécifiques

Réalisation d'études hydrauliques sur les secteurs à enjeux existants ou à venir, sur le Cavallu Mortu et le Ponte Bonello.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

Certains secteurs des principaux affluents de la Gravona : le Cavallu Mortu et le Ponte Bonello, sont couverts par l'atlas des zones inondables (approche géomorphologique du risque inondation). Ainsi, l'aléa n'est pas précisément connu puisque cette approche est parfois approximative. Cet état de fait peut être gênant pour la connaissance précise du risque inondation et ainsi compromettre (dans un sens ou dans un autre) les projets d'aménagement du territoire. Ainsi, il est prévu de réaliser des études hydrauliques dans des secteurs à enjeux (ou bien en projet) afin de pouvoir disposer d'une connaissance précise de l'aléa. La définition des secteurs correspondants a déjà fait l'objet d'un travail abouti par la mission communautaire de prévention des risques majeurs.
Cette action a été supprimée en 2021 et remplacée par la fiche C-15 (révision des PPRI de la Gravona et du Prunelli), qui intègre parfaitement les attendus du projet.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 04/11/2021

ACTION C-6

Zones d'expansion de crues en terrain agricole ou naturel

Etude du potentiel d'inondabilité et de surinondabilité de zones d'expansion de crues, situées sur des terrains agricoles ou naturels, en amont de secteurs à enjeux.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaire : Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement CORSE ; AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CORSE

Description du projet

Les zones d'expansion de crues ont pour vocation de contenir l'eau de ruissellement provenant de l'amont et ainsi préserver, le cas échéant, les enjeux éventuels localisés en aval. L'objectif de la présente étude était tout d'abord d'identifier l'ensemble de ces zones qui sont situées en amont des cours d'eau qui se déversent sur le territoire communautaire. Cette étude, qui à été confiée à un prestataire extérieur, a débuté en septembre 2019 et s'achèvera à la fin de l'année 2021.
Au total, 46 ZEC ont été identifiées, classées en fonction de leur intérêt hydraulique notamment. Bien qu'il faille toutes les protéger, un certain nombre d'entre elles (précisément 17) ont été étudiées dans le détail afin d'envisager d'accroître artificiellement, via des aménagements, leur capacité de stockage. Le projet continuera, cette fois-ci avec un niveau plus opérationnel, en relation avec les communes concernées et le milieu agricole, avec une étude plus précise des ZEC pour lesquelles un aménagement pourrait être envisagé.

Financement

Coût de l'étude : 53 225 € avec un co-financement Etat (FNRMN) à hauteur de 50 %.

Calendrier prévisionnel

Les conclusions de l'étude seront livrées à la fin de l'année 2021 (derniers échanges avec le prestataire)

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 05/11/2021

ACTION C-7

Suivi de l'érosion de la plage du Ricantu

Renforcer, dans le cadre d'une collaboration avec le BRGM, les mesures de surveillance de la plage du Ricantu, en augmentant la fréquence des mesures.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaire : Géosciences pour une Terre durable brgm

Description du projet

Pour ce qui concerne le territoire de la CAPA, les plages de Lava et du Ricantu ont été intégrées au réseau d'observatoire du littoral Corse. La synthèse des observations sur la plage du Ricantu démontre ainsi : Une alternance de phases d'avancées et de reculs du trait de côte entre 1951 et 2013 - Depuis 1951, un recul généralisé de toute la plage entre -20 m et -60 m - Les périodes particulièrement impactantes ont été 1996 – 2002 et 2007 – 2012. Celles-ci ont été marquées par des évènements de tempêtes majeures en décembre 1999 et janvier 2010 - Entre 2012 et 2013, la plage témoigne d'une bonne capacité de rechargement naturel dans des conditions hydrodynamiques favorables. La collaboration avec le BRGM est poursuivie afin de suivre précisément 'évolution du trait de côte.

Financement

Calendrier prévisionnel

Renouvellement de la convention BRGM – CAPA courant 2019

Action en cours

Action récurrente

Date de dernière mise à jour : 08/05/2019

ACTION C-8

Analyse de l'érosion de la plage du Ricantu

Etude de la part des divers phénomènes concourant à l'érosion de la plage du Ricantu.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

La plage du Ricantu subit une érosion significative (avec une perte de près d'un mètre par an depuis 50 ans sur certains tronçons). La fiche action C-7 détaille les modalités de suivi de cette érosion.
De nombreux phénomènes, d'origine naturelle ou bien anthropique concourent à ce phénomène : les effets du réchauffement global qui conduisent à une accélération des phénomènes météo extrêmes (tempêtes,…) ainsi qu'une perturbation du transit alluvionnaire ainsi que des facteurs d'origine purement humaine avec le prélèvement des alluvions au niveau des gravières de la Gravona ainsi que les effets du Barrage de Tolla qui stoppe également le transit sédimentaire.

Financement

À définir

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 02/11/2021

ACTION C-9

Etude de l'érosion de la plage Saint François

Approfondir la connaissance des phénomènes d'érosion pour le secteur de la plage Saint François et la citadelle d'Ajaccio.

Pilote de l'action : Aiacciu AJACCIO

Description du projet d' *« Aménagement de protection du littoral plage Saint François »*

La côte occidentale de la Corse, impactée par des tempêtes provoquant des dégâts dans le golfe d'Ajaccio, subit une érosion manifeste avec recul du trait de côte, et dans la baie de la Plage Saint François, une atteinte du soutènement de la voie littorale après la dernière tempête Adrian du 29 octobre 2018, impliquant donc un aménagement de protection du littoral Plage Saint François.

Ce projet d'«*Aménagement de protection du littoral plage Saint François»*, a pour but :

- de rétablir un équilibre morphologique de cette plage par les processus hydro-sédimentaires de la houle, de la dérive littorale...,
- de recomposer en amplitude et niveau, cette façade maritime du cœur de ville d'Ajaccio,
- et, de tenir le soutènement de la voie littorale en marge d'impact des coups de mer ; cette plage en constituant la protection naturelle.

Le choix opérationnel de ce projet, doit donc procéder d'une étude complète du fonctionnement de la baie de la plage Saint François, d'un état lieux faune, flore, stock sableux…d'une évaluation de différentes solutions, de leurs impacts, de leurs gestions dans le temps, puis du choix d'une solution se fixant pour objectifs :

- de réduire l'impact des vagues, notamment lors des coups de mer et tempêtes en périodes d'automne et d'hiver,
- de préserver l'accrétion produite par le milieu naturel,
- et de maintenir la plage en l'état dans le cadre d'un suivi de l'évolution morphologique de la plage, de l'exposition de la baie dans le golfe d'Ajaccio, et d'un plan de gestion des sédiments sur une 10aine d'années en fonction du niveau de protection et de gestion de l'aménagement de la plage retenu dans les MOE de conception du projet,

Financement

- MOE Conception du projet :
  Etude d'Impact et MOE Conception 335 115 € HT, Etat/PTIC 80%, Ville Ajaccio 20%.
- MOE Réalisation des travaux :
  Aménagement de protection du littoral, d'aménagement de la plage, et travaux de rechargement de la plage 159 220 € HT. Etat/PTIC 80%, Ville Ajaccio 20%.
- Les travaux estimés aujourd'hui entre 3 et 6 M€ HT feront l'objet d'appel à participation des partenaires : Feder, Etat, Collectivité de Corse au titre notamment de la convention Cœur de Ville

Calendrier prévisionnel

- Etude d'Impact ; MOE Conception, et AVP Juin 2021 à juin 2022,
- Instruction du dossier d'AEU et Enquête publique Juillet 2022 à juin 2023,
- MOE Réalisation des travaux de protection du littoral, d'aménagement et rechargement de la plage 2023/2024/2025

Action en cours

- Etat des lieux initial Baie Plage Saint François,
- Conception de solutions d'aménagement de protection du littoral et de la plage,

Date de dernière mise à jour : 29/10/2021

ACTION C-10

Sensibilisation des entreprises au risque inondation

Conduite, sur les secteurs du Vazzio, d Campo, des Cannes-Salines et du Ricantu, en collaboration avec la CCIACS, d'une action de sensibilisation des entreprises soumises au risque d'inondation..

Pilote de l'action : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AJACCIO ET DE LA CORSE-DU-SUD

Partenaire : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

Pour ce qui concerne le territoire de la CAPA, du 1er février au 29 mars 2018 s'est tenue une campagne de sensibilisation auprès de 117 entreprises situées en zone inondable (au moyen d'un binôme CCIAS / CAPA). La CCIAS a également créé un outil à destination des ressortissants de la chambre consulaire.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 14/03/2019

ACTION C-11

Elaboration d'un cahier des charges pour réaliser des études de vulnérabilité sur le bâti

Mise à la disposition par la DDTM 2A, de l'étude confiée au CEREMA pour élaborer un cahier des charges dans l'objectif de réaliser des études de vulnérabilité sur le bâti

Pilote de l'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CORSE

Description du projet

Le MTES, à travers la circulaire « Arc Méditerranéen, invite à faire réaliser par les propriétaires une analyse détaillée de la vulnérabilité des rez-de-chaussée et sous-sols des bâtiments d'habitations situés en zone réglementées des plans de prévention des risques et/ou à proximité des cours d'eau ou de points bas, dont l'inondation pourrait faire des victimes.
Les diagnostics préalables incombent à tout propriétaire dont la construction est située en zone d'aléa inondation et à tout maître d'ouvrage public ou privé d'opération d'aménagement (RHI, ANRU,…) et d'interventions groupées sur le bâti (OPAH, ANAH,…).
La DDTM 2A s'est engagée, avec l'appui du CEREMA dans une action permettant d'aider els collectivités territoriales à mener des programmes d'accompagnement de réduction de la vulnérabilité des bâtiments situés en zone inondable, mais également de former et d'assister les prestataires pressentis pour mener à bien les diagnostics sur les bâtiments existants. Afin de retenir un prestataire qui réalisera les diagnostics, un modèle de cahier des charges a été élaboré.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

Les actions du PPRE font l'objet de plusieurs consultations distinctes

- Démarrage MBC : avril 2019
- Maitrise d'œuvre : 2019-2020
- Démarrage suivi qualité eau : 2020

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 08/04/2019

ACTION C- 12

Travaux de restauration sur la basse vallée de la Gravona

Mise en œuvre du programme de travaux sur la basse vallée de la Gravona

Pilote de l'action CAPA

Partenaires agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État — Collectivité Territoriale de CORSE CORSICA Office de l'Environnement de la Corse Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica

Description du projet

Le programme de restauration et d'entretien (PPRE) de la Gravona comprend des actions à réaliser sur 5 ans : Remise en état de la végétation rivulaire suite à une absence d'entretien - Renaturation des cours d'eau et prévention des inondations - Entretien de la végétation rivulaire - Amélioration des connaissances sur la qualité de l'eau - Suivi des actions portées par les acteurs locaux – Sensibilisation – Gestion.
L'action particulière concerne l'arasement d'un merlon en rive du Ponte Bonello, entrant dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse, a été abandonnée, faute d'offre aux trois consultations d'entreprise.

Financement

PPRE
Budget : 660 k€
Financement : AE-RMC, OEC, CdC et CAPA

Calendrier prévisionnel

- MBC : 3 premières années réalisées (2019-2020-2021)
- Plan actions lutte contre les EEE : réalisé en 2019, avec début mise en œuvre envisagé en 2022
- Amélioration connaissance qualité eau : démarrée en 2020

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION C-13

Réalisation du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de l'Arbitrone et du St Antoine

Etablissement d'un plan d'actions relatif aux cours d'eau Arbitrone et St Antoine

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

L'étude aboutissant à l'établissement du PPRE est aujourd'hui à l'arrêt. En effet, le marché qui avait été passé avec un prestataire pour sa réalisation a été résilié. L'état des lieux avait été réalisé en 2013, puis un programme d'actions a été présenté en 2015. Il est cependant nécessaire de le reprendre en totalité car il ne donne pas entière satisfaction. Une DIG –déclaration d'intérêt général sera ensuite nécessaire pour mettre en œuvre les travaux.
La restauration du tronçon urbain de l'Arbitrone est inscrite au PDM du SDAGE. Or ce tronçon ne peut plus être remis à l'air libre. Une expertise interne a été sollicitée par l'AERMC, en septembre 2021 afin de déterminer si il y a intérêt à poursuivre la remise en état de la partie amont de ce cours d'eau.

Financement

A définir

Calendrier prévisionnel

- Assujetti à l'accord de l'AERMC concernant son expertise interne

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION C-14

Etude pour la réhabilitation des gravières de Baleone

Conduite de l'étude préalable à la restauration des gravières de Baleone

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaire : agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État — SAUVONS L'EAU !

Description du projet

En prévision de l'arrêt de l'exploitation des gravières de Baleone,, qui exercent leurs activité sur la Gravona, la CAPA se propose de réaliser une étude pré-opérationnelle pour accompagner leur réhabilitation. L'objectif de l'étude est d'établir, de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes concernées (exploitants, élus des communes concernées et de la CAPA, services déconcentrés de l'Etat, associations, etc…) les objectifs et les principes du projet de restauration, qui sera mis en œuvre dès la fin de l'exploitation des installations. Cet aménagement revêt un intérêt local significatif. Cette étude entre dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse, pour lequel la CAPA a été lauréate en été 2016. Le marché d'études a été attribuée, avec une première réunion du comité de pilotage le 5 novembre 2020 mais, en raison du contexte du à la pandémie, son exécution a été grandement perturbé. La reprise de l'étude se fera au printemps prochain (2022) par un inventaire écologique.

Financement

Budget prévisionnel : 95 496 € TTC
Financement AE-RC : 80 %

Calendrier prévisionnel

- Engagement de l'étude : 05/11/2020
- Rendu final prévisionnel : mi 2023

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 04/11/2021

ACTION C-15

révision des PPRI de la Gravona et du Prunelli

Révision des Plans de Préventions du Risques Inondation des bassins versants de la Gravona et du Prunelli

Pilote de l'action

PRÉFET DE LA CORSE-DU-SUD
Liberté Égalité Fraternité

Direction départementale des territoires

Description du projet

Réviser des PPRi datant de 2002 pour la Gravona et 1999 pour le Prunelli avec des méthodes plus performantes et des données pluviométriques et hydrométriques plus nombreuses. Les périmètres d'études sont élargis, par rapport aux zonages actuels, sur les zones à enjeux sur les 2 affluents importants de la Gravona : le Cavallu Mortu et le Ponte Bonello, sur la zone du Vazzio, le Morgone et le Mutuleju sur le Prunelli. Les crues du 21 décembre 2019 permettent d'avoir une crue de référence récente pour fiabiliser l'étude hydraulique avec la centaine de relevés de laisses de crues réalisée. Cette étude devra également déterminer la concomitance des crues des deux cours d'eaux et leurs impacts d'une vallée sur l'autre et sur les enjeux (aéroport, campings, …).

Cette étude doit définir les zones inondables et les hauteurs d'eau pour les occurrences de crues de retour 2, 5, 10, 20 , 50 , 100 et 1000 ans dans un but de gestion de crise dans lors des épisodes pluvieux.

Financement

100 % Etat

Calendrier prévisionnel

Aléa et zones inondables – 1er semestre 2022
Approbation des PPRi – 2023

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 04/11/2021

ACTION C-16

Zones d'expansion de crues en terrain agricole ou naturel

Approfondissement de l'étude des zones d'expansion de crues

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaire : Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement CORSE – AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CORSE

Description du projet

La pré-étude qui a été présentée dans la fiche C – 6, a conclu à l'identification de 46 ZEC - zones d'expansion de crues. 17 d'entre elles ont été étudiées dans le détail afin d'envisager d'accroître artificiellement, via des aménagements, leur capacité de stockage. Il s'agit dorénavant de poursuivre le projet, cette fois-ci avec un niveau plus opérationnel, en relation avec les communes concernées et le milieu agricole, avec une étude plus précise des ZEC pour lesquelles un aménagement pourrait être envisagé.
La première étape de la démarche consistera a présenter aux maires des communes concernées une fiche descriptive pour chaque ZEC, présentant de manière exhaustive l'ensemble des enjeux de la zone considérée (inondabilité, zone humide,…).
Les mesures règlementaires de protection des ZEC seront concertées, puis définies.

Financement

Réalisation en interne - régie

Calendrier prévisionnel

Présentation des conclusions
en fin 2022

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 08/11/2021

ACTION D-1

Etudes préalables pour la réhabilitation de la digue CCM

Etudes préalables pour la réhabilitation du tronçon CCM de la digue de Campo Dell'Oro.

Pilote de l'action : Collectivité Territoriale de CORSE – Cullettività Territuriale di CORSICA ; CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AJACCIO ET DE LA CORSE-DU-SUD

Partenaire : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

La digue de Campo Dell'Oro, d'une longueur totale de 3 760 mètres, est constituée de 3 tronçons : SOCORDIS (570 mètres) – RT 40 (890 mètres) – CCM (2 300 mètres). Elle a été créé en 1955 et restée propriété de l'Etat jusqu'en 2004 (49 ans), puis a été transférée à la Collectivité de Corse, qui en est depuis propriétaire depuis 14 ans. La digue a été déclarée conformément à la règlementation et classée en catégorie C (au regard des enjeux qu'elle protège). La CCM gère les tronçons SOCORDIS et CCM et la Collectivité de Corse, le tronçon RT 40.
Il importe aujourd'hui de mettre en œuvre les études visant à aboutir à une bonne connaissance du tronçon CCM (car son état est aujourd'hui inconnu) et cela est également nécessaire pour engager l'étude de danger, étude qu'il est nécessaire de conduire dans le cadre du dossier d'autorisation du système d'endiguement. L'étude de dangers a été engagée le 23 juillet 2021, dans l'objectif d'obtenir auprès du préfet de département l'arrêté de régularisation du système d'endiguement.

Financement

Montant de l'étude de dangers : 100 k€

Partenaires : Etat (50 %) et OEC (30 %)

Calendrier prévisionnel

juillet 2021 : lancement de l'étude
Fin 2022 : dépôt du dosser de demande de régularisation
fin 2023 : obtention de l'arrêté de régularisation du système d'endiguement

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 29/10/2021

ACTION D-2

Etudes préalables pour la réhabilitation de la digue SOCORDIS

Etudes préalables pour la réhabilitation du tronçon SOCORDIS de la digue de Campo Dell'Oro.

Pilote de l'action : Collectivité Territoriale de CORSE / Cullettività Territuriale di CORSICA — CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AJACCIO ET DE LA CORSE-DU-SUD

Partenaire : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

La digue de Campo Dell'Oro, d'une longueur totale de 3 760 mètres, est constituée de 3 tronçons : SOCORDIS (570 mètres) – RT 40 (890 mètres) – CCM (2 300 mètres). Elle a été créé en 1955 et restée propriété de l'Etat jusqu'en 2004 (49 ans), puis a été transférée à la Collectivité de Corse, qui en est depuis propriétaire depuis 14 ans. La digue a été déclarée conformément à la règlementation et classée en catégorie C (au regard des enjeux qu'elle protège). La CCM gère les tronçons SOCORDIS et CCM et la Collectivité de Corse, le tronçon RT 40.
Il importe aujourd'hui de mettre en œuvre les études visant à aboutir à une bonne connaissance du tronçon CCM (car son état est aujourd'hui inconnu) et cela est également nécessaire pour engager l'étude de danger, étude qu'il est nécessaire de conduire dans le cadre du dossier d'autorisation du système d'endiguement. L'étude de dangers a été engagée le 23 juillet 2021, dans l'objectif d'obtenir auprès du préfet de département l'arrêté de régularisation du système d'endiguement.

Financement

Montant de l'étude de dangers : 100 k€

Partenaires : Etat (50 %) et OEC (30 %)

Calendrier prévisionnel

juillet 2021 : lancement de l'étude
Fin 2022 : dépôt du dosser de demande de régularisation
fin 2023 : obtention de l'arrêté de régularisation du système d'endiguement

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 29/10/2021

ACTION D-3

Réhabilitation de la digue CCM

Travaux de réhabilitation du tronçon CCM de la digue de Campo Dell’Oro.

Pilote de l’action : CAPA PAESI D’AIACCIU

Partenaire : Collectivité Territoriale de CORSE / Cullettività Territuriale di CORSICA

CHAMBRE DE COMMERCE ET D’INDUSTRIE D’AJACCIO ET DE LA CORSE-DU-SUD

Description du projet

Les travaux de réhabilitation du tronçon CCM de la digue de Campo Dell’Oro seront éventuellement mis en œuvre à l’issue des études définies dans la fiche action D-1.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION D-4

Réhabilitation de la digue SOCORDIS

Travaux de réhabilitation du tronçon SOCORDIS de la digue de Campo Dell'Oro.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaire : Collectivité Territoriale de CORSE / Culletività Territuriale di CORSICA

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AJACCIO ET DE LA CORSE-DU-SUD

Description du projet

Les travaux de réhabilitation du tronçon SOCORDIS de la digue de Campo Dell'Oro seront éventuellement mis en œuvre à l'issue des études définies dans la fiche action D-1.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action non engagée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION D-5

Aménagements Hydrauliques – Saint-Joseph

Réalisation des travaux d'aménagements hydrauliques sur les terrains de Saint Joseph

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

L'objectif du projet consiste à réaliser tous les aménagements hydrauliques qui permettront de sécuriser le secteur de Saint-Joseph, dont une partie est actuellement en zone rouge du PPRI ajaccien.
Afin de déterminer quels sont les ouvrages et équipements nécessaires, des études ont débuté en 2018 et ont été enrichies au regard des différents évènements météorologiques ayant eu lieu depuis. Celui du 11 juin 2020, ayant dépassé toutes prévisions, a été pris en compte dans le calcul du projet.
Il convient aujourd'hui de renaturer le cours d'eau, aujourd'hui inexistant à cause des activités humaines: création d'un exutoire vers la mer, reméandrage, création de berges naturelles… La réalisation de ce projet a été confiée par mandat à la SPL Ametarra.

Financement

Budget total de la renaturation du cours d'eau: 1 026 823 € HT,
Dont 780 385,51 € financés par la DREAL dans le cadre de l'axe écologie du plan France Relance

Calendrier prévisionnel

- Rendus des études préalables de 2019 à 2021
- Obtention de l'arrêté de subvention en octobre 2021
- Début travaux fin 2021, pour un achèvement prévu fin 2022

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 29/10/2021

ACTION D-6

Réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales Péraldi

Création du bassin de rétention paysager dit « Péraldi »

Pilotes de l'action

Partenaires

Description du projet

La fonction principale du bassin paysager de Péraldi permettra de collecter l'ensemble des écoulements provenant des différents collecteurs et ouvrages ou des écoulements de surfaces, et de les engouffrer dans le nouvel exutoire du ruisseau de l'Arbitrone raccordé sur les ouvrages hydrauliques en cours de réalisation dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier des Cannes.
La mission de maîtrise d'œuvre avait été interrompue en 2013 par la Ville d'Ajaccio à l'issue de la remise de l'avant-projet et des études réglementaires compte tenu des points durs fonciers lors des acquisitions foncières des parcelles nécessaires au projet. En février 2017, la ville d'Ajaccio a relancé l'étude au vu de la maîtrise foncière d'une partie des terrains en ajustant le programme aux terrains disponibles, au nouveau contexte (recalibrage de l'exutoire réalisé entre le bassin et le rejet en mer,...) et aux nouvelles contraintes (élargissement de la rocade, foncier,…). Ce nouvel AVP a été validé, les études réglementaires sont en cours.

Financement

Budget total : 7 245 k€

- Ville d'Ajaccio 20%
- PAPI 12%
- FEDER 50%
- CTC15%
- ANRU 3%

Calendrier prévisionnel

- Etudes réglementaires : 2019 à 2021
- Travaux : 2022 - 2023

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION D-7

Réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales Alzo di Leva III

Création du bassin de rétention d'Alzo di Leva III

Pilote de l'action CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaires l'Europe s'engage avec le FEDER — Collectivité Territoriale de CORSE / Cullettività Territuriale di CORSICA — Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Description du projet

Complément indispensable aux deux premiers ouvrages prévus dans ce secteur, il se trouve dans le bassin versant des Cannes (branche Arbajola). Cet ouvrage s'est rendu nécessaire suite à l'acquisition par la ville d'une parcelle en zone d'aléas forts et très forts et qui a mené une étude d'opportunité pour vérifier l'impact et la faisabilité d'un tel ouvrage sur la réduction des débits vers la zone habitée en aval. L'étude d'opportunité à conclu à une amélioration globale et à la réduction des débits de pointe vers l'aval.
Une étude de maîtrise d'œuvre sera lancée dans le cadre du prochain PAPI.

Financement

Budget total : 3 342 k€

- Ville d'Ajaccio 20%
- PAPI 20%
- FEDER 45%
- CTC 15%

Calendrier prévisionnel

- Etudes : 2024
- Travaux : 2025 -2026

Action engagée

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION D-8

Réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales Finosello

Création du bassin de rétention du Finosello

Pilote de l'action

Partenaires

Description du projet

Ces travaux ont été réceptionnés en décembre 2015.
Ce bassin de rétention d'un volume utile de 3000 m^3 joue un rôle de régulation hydraulique. Les eaux pluviales de ruissellement sont collectées par l'intermédiaire des conduites existantes et acheminées dans le collecteur DN1200 équipé d'un verrou hydraulique sur le regard aval via un changement de section en DN500 équipé d'une vanne mural.

Financement

Budget total : 940 k€

- Ville d'Ajaccio 20%
- PAPI 16%
- FEDER 45%
- CTC 15%
- ANRU : 4%

Calendrier prévisionnel

- Réceptionné en 2015

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION D-9

Aménagements Hydrauliques du Vazzio

Réalisation d'ouvrages de protection et travaux hydrauliques pour une protection de période de retour 25 ans.

Pilotes de l'action

Partenaires

Description du projet

Situé dans la zone périphérique de la Commune d'Ajaccio, ce secteur essentiellement industriel a fait l'objet d'études préalables pour la mise en place d'ouvrages hydrauliques de gestion du ruissellement pluvial en vue de protéger la zone aval et la protection de la zone industrielle et des installations sensibles qui s'y trouvent. Ainsi il a été programmé la mise en place d'un volume de régulation de plus de 60000 m^3 et de divers recalibrages permettant de transiter les eaux issues notamment des ruisseaux de Salive et du Vazzio.
L'avant-projet a été validé en avril 2017. Le volet réglementaire est en cours.

Financement

Budget total : 5 000 k€

- Ville d'Ajaccio 20%
- PAPI 35 %
- FEDER 30%
- CTC 15%

Calendrier prévisionnel

- Etudes réglementaires : 2019-2021
- Travaux : 2022 – 2023 Aménagements Hydrauliques et 2024-2025 pour les bassins de rétention

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION D-10

Aménagements Hydrauliques dans le secteur des Cannes et des Salines

Travaux hydrauliques sur les quartiers des Cannes et des Salines. Gestion optimisée des évènements pluviaux de période de retour 25 ans dans le cadre des opérations de l'ANRU

Pilote de l'action Aiacciu AJACCIO

Partenaires l'Europe s'engage avec le FEDER — Collectivité Territoriale de CORSE Cullettività Territuriale di CORSICA — Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Description du projet

L'analyse hydraulique menée en parallèle de l'opération d'aménagement urbain a mis en évidence la nécessité de prendre en compte le risque inondation par ruissellement pluvial et d'intégrer ce dernier dans chacune des opérations prévues dans le cadre de l'ANRU.
Ces ouvrages consistent en une gestion ponctuelle du ruissellement pluvial et de son évacuation. Les profils de voies tiennent compte de cette gestion et des aménagements complètent leur mise en place.
La première tranche de ces travaux (opérations PRU 8.01 ; 8.04 ; 8.08 ; 8.12) qui a débuté en 2016 a été réceptionnée en 2018.
La seconde tranche de ces travaux (opérations PRU 8.02 ; 8.03 ; 8.06 ; 8.09 ; 8.23 ; 8.30 ; 8.32 ; 8.34 ; 8.36) qui a débuté en 2017 a été réceptionnée en 2020.

Financement

Budget total : 9 475 k€
- Ville d'Ajaccio 20%
- PAPI 35 %
- FEDER 30%
- CTC 15%

Calendrier prévisionnel

- Phase I : Réceptionnée en 2018
- Phase II : Réceptionnée en 2020

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION E-1

Pilotage de la SLGRI

Unifier les modes de gouvernance du SAGE « Gravona, Prunelli, golfes d'Ajaccio et de Lava » avec la stratégie locale de gestion du risque inondation du TRI d'Ajaccio.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaire : SAGE QUATTRU RUGHJONI CORSI UNITI PAR L'ACQUA

Description du projet

Le périmètre d'action de la SLGRi du TRI d'Ajaccio est celui du territoire communautaire de la CAPA. Pour des raisons de cohérence hydrographique ainsi que de rationalisation des instances de gouvernance, il a été proposé, dès l'élaboration du plan d'action de la stratégie locale , d'unifier les modes de gouvernance de la stratégie locale avec celui du SAGE « Gravona, Prunelli, golfes d'Ajaccio et de Lava » . Cela a été présenté lors de la réunion informelle de la CLE du 17 octobre 2017. Lors de la réunion de la CLE du 5 juillet 2018, a été décidé la création d'une nouvelle cinquième commission, dédiée aux risques. Celle-ci est aujourd'hui présidée par M Ange-Pascal MINICONI, maire d'Afa et vice-président de la CAPA. La première réunion de la commission « Risques » du SAGE, qui constitue dorénavant le comité de pilotage de la SLGRI se tiendra le 7 décembre prochain.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

ACTION E-2

Projet transfrontalier ADAPT

Participation de la ville d'Ajaccio au projet transfrontalier ADAPT.

Pilote de l'action :

Description du projet

Le projet transfrontalier ADAPT répond aux défis posés par le changement climatique dans les zones urbaines et vise prioritairement à améliorer la gestion du risque inondation par un renforcement des capacités de prévention des acteurs institutionnels en charge de la gestion de ce risque.

La Commune d'Ajaccio est résolument engagée dans une démarche environnementale vertueuse et durable qui vise notamment à adapter la zone urbaine d'Ajaccio aux changements climatiques et à lutter contre ces changements, à assurer la transition énergétique et à respecter les objectifs fixés par l'Union Européenne en matière de climat et d'énergie - Cf. délibération n° 2020-310 du 17/21/20.

Actions de la Ville d'Ajaccio : La réalisation du profil climatique de la Ville d'Ajaccio - La réalisation du plan local d'adaptation au changement climatique de la Ville d'Ajaccio - Une journée de sensibilisation au changement climatique le 21/02/19.

Financement

Programme Interreg
Maritime Italie / France

Calendrier

Durée du projet :
36 mois
(2017-2019)

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION E-3

Projet transfrontalier PROTERINA-3

Participation de la ville d'Ajaccio au projet transfrontalier PROTERINA-3 EVOLUTION.

Pilote de l'action : Aiacciu AJACCIO

Description du projet

Ce projet vise prioritairement à améliorer la capacité des institutions à prévenir et gérer le risque inondation par un renforcement de la capacité de réponse du territoire transfrontalier.

Actions de la Ville d'Ajaccio :

- Acquisition d'équipements pour le Poste de Commandement Communal (PCC) afin de garantir la communication et l'information des populations en cas de crise. Installation de deux groupes électrogènes pour les bâtiments des Services Techniques et du Service de l'Information.
- Elaboration d'un plan d'actions pour la mise en place d'une procédure globale et coordonnée d'alerte et d'information.
- Expérimentation d'un drone professionnel pour la surveillance des ruisseaux et bassins de rétention dans le cadre du dispositif de prévention du risque inondation.
- Développement d'une application de gestion des données du volet inondation du PCS avec une main courante informatisée pour le PCC.

Financement

Programme Interreg
Maritime Italie / France

Calendrier

Durée du projet :
36 mois
(2017-2019)

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 28/10/2021

ACTION E-4

Implication de la CAPA dans le révision de la directive inondation – cycle 2

Implication de la CAPA dans la démarche de révision de la directive inondation – cycle 2 (2022 – 2027)

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Description du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du premier cycle de la directive inondation, 2016-2021, un PGRI – plan de gestion des risques d'inondation du bassin de Corse a été élaboré et celui-ci décrit un plan d'action pour la période indiquée.
Les travaux de préparation du nouveau PGRI, qui couvrira la période 2022-2027, ont été engagés, en parallèle de la mise à la disposition de divers documents en vue de recueillir les observations du public. Le 2 novembre 2018, le préfet coordonnateur de bassin avait mis à la disposition du public les documents suivants : un addendum à l'EPRI – évaluation préliminaire des risques inondation – le calendrier et le programme de travail indiquant les modalités de mise à jour du PGRI de Corse – la synthèse provisoire des questions importantes qui se posent dans le bassin en matière de gestion des risques inondation. Le conseil communautaire de la CAPA a délibéré le 20 avril 2019 sur le sujet. L'essentiel des remarques de la CAPA ayant été pris en compte par les services instructeurs, il n'a pas été nécessaire de formuler de nouveau un avis sur le projet de PGRI, qui est actuellement dans sa phase d'élaboration finale.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 29/10/2021

ACTION E-5

Elaboration du Dispositif Spécifique OrSec Inondation

Elaboration du Dispositif Spécifique ORSEC (DSO) Inondation pour le département de la Corse-du-Sud

Pilote de l'action

PRÉFET DE LA CORSE-DU-SUD
Liberté Égalité Fraternité

Partenaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CORSE

DDT 2A
SREF/Risques

CAPA
PAESI D'AIACCIU

Description du projet

Le plan est conçu pour mobiliser et coordonner, sous l'autorité du préfet, les acteurs de la sécurité civile lorsque le niveau de réponse courant ou quotidien des services est dépassé.
Le but est de développer la préparation de tous les acteurs, publics ou privés, pouvant intervenir dans le champ de la protection des populations. Il s'agit de développer la culture de sécurité civile et de mettre en place une organisation opérationnelle permanente de gestion des événements impactant gravement la population, les biens, les réseaux énergétiques, les transports, plus globalement la vie sociale et économique.
L'objectif général des dispositions spécifiques ORSEC Inondation est d'assurer la continuité en limitant les effets pendant la crise ainsi qu'un retour à la normale le plus rapidement possible après la crise.

Financement

SO

Calendrier prévisionnel

- Plan validé novembre 2021
- Diffusion à l'ensemble des acteurs en cours

Action terminée

Date de dernière mise à jour : 16/11/2021

ACTION E-6

Constitution d'un réseau régional de structures porteuses de SLGRI

Action de la CAPA pour la constitution d'un réseau régional de structures porteuses de SLGRI.

Pilote de l'action : CAPA PAESI D'AIACCIU

Partenaire :

Description du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du cycle 1 de la directive inondation, pour la période 2016 – 2021, un plan d'action a été décrit dans le PGRI – plan de gestion du risque inondation, de Corse.

L'EPRI – évaluation préliminaire du risque inondation, a déterminé au niveau régional, trois TRI – territoires à risque important d'inondation, qui doivent élaborer une SLGRI – stratégie locale de gestion du risque inondation, avec des structures porteuses aujourd'hui déterminées :

* Grand Bastia – CAB : Communauté d'agglomération de Bastia,
* Marana - Golu – Communauté de communes Marana – Golu,
* Ajaccio – CAPA : communauté d'agglomération du Pays Ajaccien.

Le réseau est aujourd'hui constitué entre la CAB et la CAPA.

Financement

sans objet

Calendrier prévisionnel

sans objet

Action en cours

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021